

Epesses (Les) Etat civil

Naissances 1875-1881 (Vue 17)

4. 110

NAISSANCE de *Killaud Francis Louis*

L'AN mil huit cent soixante-seize, le *vingt-sept* du mois de *mars* sur les *vingt* heures
du *soir*, par devant nous *Maurice Sogny*,
Officier de l'État-Civil de
la commune de *Epesses*, canton de *St-Joviers*,
département de la Vendée, a comparu *Louis Killaud*,
âgé de *vingt-trois* ans, profession de *cultivateur*,
demeurant à *la Prairie - en cette commune*, lequel
nous a présenté un enfant (1) *légitime* du sexe *masculin*, né *ce jour même*
à huit heures et quatre minutes auvet *signe de la Prairie*, de lui *de*
de *Jeanne Sachet*, son épouse, âgée de *vingt-cinq* ans,
profession de *cultivateur*, demeurant à *même lieu*
et de _____ âgé de _____ ans,
profession de _____ demeurant
à _____ auquel enfant il a donné
les prénoms de *Francis Louis*.

Les dites déclaration et présentation faites en présence de *Joseph Chouteau*,
âgé de *vingt-trois* ans, profession de *cultivateur*, demeurant
à *Epesses*, qui a dit être *voisin* de l'enfant
et de *Jacques Caillaud*, âgé de *soixante-trois* ans, profession
de *cultivateur*, demeurant à *Epesses*,
qui a dit être *voisin* de l'enfant et, après lecture faite du présent acte, nous
l'avons signé avec (2) *avec les comparants qui ont déclaré le savoir*.

13 mars 1876
A été noté en date du
13 mars 1876
A la Mairie de
Epesses
L'Officier de l'Etat-Civil
Maurice Sogny
L'Officier de l'Etat-Civil
Maurice Sogny
L'Officier de l'Etat-Civil
Maurice Sogny

4. 112

Par acte en date du 13 mars 1876
A la Mairie de Epesses
L'Officier de l'Etat-Civil
Maurice Sogny
L'Officier de l'Etat-Civil
Maurice Sogny
L'Officier de l'Etat-Civil
Maurice Sogny

(1) Légitime ou naturel.
(2) Si le déclarant et les témoins ne peuvent signer, il en sera fait mention.

(1) Légitime ou naturel.
(2) Si le déclarant et les témoins ne peuvent signer, il en sera fait mention.